

Module provincial et territorial des ressources humaines du Compte satellite du tourisme, 2012

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le lundi 16 juin 2014

Le secteur du tourisme comptait 1,6 million d'emplois au Canada en 2012, en hausse de 1,5 % par rapport à 2011. Toutes les provinces et tous les territoires ont créé des emplois dans les industries touristiques au cours de l'année. Le taux de croissance du Yukon était le plus élevé, se situant à 27,4 %, tandis que celui de l'Ontario était le plus faible, s'établissant à 0,6 %.

En 2012, la croissance de l'emploi dans le secteur du tourisme de chaque province du Canada atlantique a dépassé la croissance du nombre total d'emplois dans leurs économies respectives, ainsi que la croissance totale des emplois dans le secteur national du tourisme.

Depuis la récession observée en 2009, les industries touristiques à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec, en Ontario, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest ont connu une croissance de l'emploi au cours de chaque année.

Parmi les provinces et les territoires, la plus forte proportion d'emplois du secteur du tourisme a été observée en Colombie-Britannique (12,2 %). Les Territoires du Nord-Ouest (12,1 %) et le Yukon (11,3 %) figuraient aux deuxième et troisième rangs pour ce qui est de ces proportions. Le Nunavut (7,1 %) a enregistré la plus faible proportion.

Les heures hebdomadaires moyennes travaillées par emploi dans les industries touristiques ont augmenté de 1,1 % au Canada en 2012 pour se situer à 29,3 heures par semaine. À titre de comparaison, les heures hebdomadaires moyennes travaillées par emploi se sont chiffrées à 32,9 heures dans l'ensemble de l'économie. Les heures hebdomadaires travaillées les plus élevées ont été enregistrées dans les Territoires du Nord-Ouest (33,6 heures par semaine) et en Alberta (31,5), tandis que les plus faibles ont été observées au Manitoba (28,0) et au Québec (28,4). La semaine de travail moyenne était plus courte dans le secteur du tourisme que dans le reste de l'économie dans chacune des provinces et chacun des territoires.

La rémunération horaire moyenne dans les industries touristiques au Canada s'est accrue de 0,6 % en 2012 pour atteindre 20,77 \$. Terre-Neuve-et-Labrador (+4,9 %) a affiché l'augmentation la plus prononcée, sa cinquième hausse consécutive, suivi de l'Alberta (+4,4 %). Le Nunavut (-7,8 %) et le Yukon (-5,8 %) ont affiché les plus fortes baisses de la rémunération horaire. Dans les deux cas, les reculs sont survenus après quatre années de croissance. La rémunération horaire la plus élevée dans les industries touristiques a été observée au Nunavut (42,22 \$).

La rémunération horaire dans les industries touristiques était plus faible que la rémunération horaire enregistrée pour le reste de l'économie dans chaque province et territoire. Le plus petit écart relatif entre la rémunération horaire des industries touristiques et celle du reste de l'économie a été observé au Nunavut (42,22 \$ comparativement à 55,43 \$), et le plus grand écart a été enregistré à l'Île-du-Prince-Édouard (13,88 \$ comparativement à 23,84 \$) et en Alberta (22,30 \$ comparativement à 38,25 \$).

Les femmes occupaient 53 % des emplois d'employé dans les industries touristiques. Parmi les emplois d'employé des industries touristiques occupés par des hommes au Canada, les deux tiers étaient des emplois à temps plein, comparativement à 56 % de ceux occupés par des femmes.

Les jeunes travailleurs, c'est-à-dire ceux de 15 à 24 ans, étaient les plus nombreux dans les industries touristiques à l'Île-du-Prince-Édouard (occupant 45 % des emplois d'employé) et au Manitoba (43 %). Les Territoires du Nord-Ouest (19 %) et le Nunavut (23 %) affichaient les plus faibles concentrations de jeunes travailleurs. À l'échelle nationale, les jeunes travailleurs occupaient 36 % des emplois d'employé dans les industries touristiques.



Les travailleurs plus âgés (ceux de 45 ans et plus) occupaient 30 % des emplois d'employé du secteur du tourisme au Canada. Ils étaient particulièrement nombreux dans les Territoires du Nord-Ouest et à Terre-Neuve-et-Labrador, occupant le tiers des emplois d'employé dans les industries touristiques de ces secteurs de compétence. La plus faible proportion de ce groupe démographique a été enregistrée au Nunavut (un emploi sur cinq), ainsi qu'au Manitoba et en Alberta (un emploi sur quatre dans les deux cas).

Note aux lecteurs

Le module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite du tourisme est financé grâce à une entente de partenariat conclue avec le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme. Il offre des statistiques à jour et fiables sur les ressources humaines dans le secteur du tourisme. Cette nouvelle diffusion provinciale et territoriale du module national des ressources humaines comprend des données révisées pour le Canada pour la période allant de 1997 à 2012 et les répartit par province et territoire pour la première fois.

Le module des ressources humaines fournit le total des heures travaillées, la rémunération et les emplois dans les industries touristiques, y compris les emplois qui sont attribuables à la demande touristique et non touristique. Cette information diffère des données sur l'emploi dans le secteur du tourisme présentées dans les Indicateurs nationaux du tourisme et dans le Compte satellite du tourisme, qui ne comprennent que les emplois directement attribuables à la demande touristique. Ces variables sont agrégées en cinq groupes d'industries : le transport, l'hébergement, les services de restauration, les loisirs et les divertissements ainsi que les services de voyages.

Les emplois d'employé sont définis comme les emplois pour lesquels l'employeur doit remplir un relevé T4 de l'Agence du revenu du Canada. Les emplois pour lesquels les travailleurs sont rémunérés au moyen de pourboires ou de commissions sont également compris.

Les emplois de travailleurs autonomes comprennent les emplois occupés par les propriétaires actifs d'entreprises non constituées en société, et les membres de leur ménage qui travaillent sans salaire ni traitement (p. ex. les travailleurs familiaux non rémunérés).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 1910.

Le document « Module provincial-territorial des ressources humaines du compte satellite du tourisme » est maintenant accessible dans la collection *Comptes des revenus et dépenses, série technique* (13-604-M). À partir de l'onglet *Parcourir par ressource clé* de notre site Web, sélectionnez le module *Publications*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).